



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES Interne

Sections : langues kanak Ajië & Drehu

Session 2022

Rapport de jury présenté par : Véronique FILLLOL, Présidente du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE ET REMERCIEMENTS.....	3
RESULTATS ET BILAN DE LA SESSION 2022.....	4
RAPPEL DES MODALITES D'ORGANISATION DES EPREUVES	5
ÉPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE	5
<i>Le parcours professionnel.....</i>	7
<i>La présentation de la séquence</i>	7
<i>Un mot sur les annexes.....</i>	8
ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION	9
<i>La contrainte du temps.....</i>	9
<i>La langue de l'épreuve orale.....</i>	9
<i>L'importance de la consigne.....</i>	10
LE DOSSIER EN LANGUE AJIÉ DE L'ÉPREUVE ORALE (SESSION 2022)	10
LE DOSSIER EN LANGUE DREHU DE L'ÉPREUVE ORALE (SESSION 2022)	10
L'ANALYSE DES DOCUMENTS.....	11
L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DES DOCUMENTS	12
LES CRITERES AUXQUELS LA COMMISSION S'EST PARTICULIEREMENT ATTACHEE SONT LES SUIVANTS :.....	13
INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES	14
DREHU	14
PUBLICATIONS RELIGIEUSES ET ECRITURE	14
DOCUMENTS ET ANALYSES LINGUISTIQUES.....	14
LITTERATURE ORALE ET CHANTEE, ETHNOMUSICOLOGIE.....	15
AJIÉ	17
PUBLICATIONS LITTERAIRES OU RELIGIEUSES – TRADITION D'ECRITURE.....	17
ANALYSES LINGUISTIQUES ET DOCUMENTS.....	17
LITTERATURE ORALE ET DOCUMENTS DIVERS	18

Introduction générale et remerciements

La session de 2022 est la troisième session du CAPES interne de langues et cultures kanak¹, et la première session du CAPES interne LK pour la langue ajië.

Les langues choisies ont été dès la première session : une langue des Iles Loyauté (nengone OU drehu) et une langue de la Grande Terre : paicî OU ajië.

La langue ajië parlée dans la Région de Waa wi Luu (Houaïlou) mais également à Monéo, Kouaoua et Poya, est la 4^{ème} langue la plus parlée en Nouvelle-Calédonie selon le critère du nombre de locuteurs ayant déclaré avoir cette langue dans leur répertoire plurilingue.

Cette session poursuit le processus engagé de reconnaissance des langues et cultures kanak comme langues vivantes enseignées en Nouvelle-Calédonie.

Le concours s'adresse à des enseignants non titulaires. La préparation du concours interne fournit aux enseignants non titulaires l'occasion de renforcer ou construire des savoirs (socio)linguistiques, (inter)culturels, didactiques, et de réfléchir à la façon de les rendre accessibles aux élèves.

Le présent rapport est conçu comme une occasion de clarification des modalités des épreuves, des attendus, des conseils destinés à aider les futurs candidats au CAPES LK dans leur préparation.

J'adresse toutes mes félicitations aux lauréates du concours interne LK drehu et ajië et encourage les candidats de la session 2022 à se préparer en tenant compte des éléments d'analyse et des recommandations de ce rapport. Pour la session 2022, la référence unique sera le nouveau programme du lycée.

Que soient vivement remerciés les membres du jury pour leur précieuse collaboration, leur expérience et expertise tout au long du processus d'évaluation des candidats.

Je tiens à remercier au ministère le personnel du bureau des concours enseignants du 2nd degré, de lettres, langues et tertiaire, celui du Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie, pour leur accompagnement respectif tout au long de l'année, ainsi que le personnel du lycée Escoffier de Nouméa pour leur accueil. Je salue leur disponibilité et leur professionnalisme qui ont contribué au bon déroulement de ce concours.

Véronique FILLLOL, présidente du jury

¹ « Kanak », du hawaïen kanaka 'homme', est invariable en genre et en nombre. Cette orthographe est celle que l'on retrouve dans de nombreux textes, notamment celui de la loi organique relative à la Nouvelle-Calédonie (n° 99-209 du 19 mars 1999).

Résultats et bilan de la session 2022

CAPES Interne drehu public

Nombre d'inscrits	Nombre de dossiers RAEP lus	Nombre de candidats admissibles	Nombre d'admis
7	4	2	1

CAPES Interne drehu privé

Nombre d'inscrits	Nombre de dossiers RAEP lus	Nombre de candidats admissibles	Nombre d'admis
3	2	0	0

CAPES interne drehu (public et privé)

Moyenne épreuve écrite	Moyenne épreuve écrite des admissibles
9,08	12,25

CAPES Interne ajië public uniquement

Nombre d'inscrits	Nombre de dossiers RAEP lus	Nombre de candidats admissibles	Nombre d'admis
2	1	1	1

CAPES interne ajië : une seule candidate présente aux épreuves

Ces résultats doivent être lus ou interprétés avec prudence étant donné le faible nombre de candidats (une seule candidate pour la langue ajië).

Les résultats pour cette session sont assez contrastés. Le jury a relevé des dossiers écrits insuffisamment préparés, peu structurés, insuffisamment soignés du point de vue de la mise en forme.

Rappel des modalités d'organisation des épreuves

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid137591/les-epreuves-capes-interne-section-langues-kanak.html>

Le concours se compose de deux épreuves, l'une écrite l'autre orale. Toutes deux font appel à des compétences complémentaires et nécessitent un bon niveau en langue kanak, ainsi qu'une bonne capacité de recul, d'analyse et de réflexion.

Coefficient de l'épreuve écrite : 1 ; coefficient de l'épreuve orale : 2.

Épreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve écrite d'admissibilité consiste en la présentation d'un dossier écrit de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). Ce dossier RAEP doit être signé par le chef d'établissement du candidat. Il est constitué de deux parties :

1. Le parcours professionnel (présenté en deux pages)
2. La présentation d'une expérience professionnelle significative (analyse réflexive d'une séquence choisie (6 pages maximum) et les annexes.

Les consignes et normes de présentation (parties, nombre de pages, posture énonciative...) sont présentées dans la définition des épreuves disponibles sur le site « devenir enseignant » du ministère de l'éducation nationale : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid137591/les-epreuves-capes-interne-section-langues-kanak.html>. Ces normes académiques et littéraires doivent être scrupuleusement respectées.

Outre la qualité de la présentation formelle et la qualité de la rédaction (syntaxe, orthographe tant en français qu'en langue kanak), les critères retenus pour l'évaluation des dossiers sont la qualité de l'analyse réflexive (prise de recul sur son parcours professionnel et dans l'analyse d'une situation didactique donnée), la qualité de l'argumentation et la cohérence du dossier dans son ensemble et la prise de recul dans l'analyse de l'expérience et de la séquence proposée.

Le jury conseille aux candidats de commencer très tôt dans l'année de préparation au concours, le travail d'écriture et de ré-écriture et de mise en forme de ce dossier. Plusieurs membres du jury ont par exemple remarqué que certains candidats ont soumis le même dossier entre la session 2021 et 2022, sans travail de ré-écriture, sans prise en compte de l'expérience professionnelle de l'année en cours et surtout sans prise en considération des conseils et recommandations publiés dans le rapport de jury. Le dossier d'un(e) candidat(e) était même moins complet que celui présenté lors de la session précédente avec des annexes peu lisibles.

Le jury réitère donc les conseils suivants :

- La réalisation du dossier demande de la réflexion, de l'analyse, du temps, un travail de relecture et de ré-écriture.
- L'enjeu n'est pas de réaliser un inventaire exhaustif de toutes les expériences professionnelles mais de sélectionner certaines d'entre elles en démontrant en quoi ces expériences sont significatives, en quoi elles ont participé à la construction d'une identité professionnelle

d'enseignant de langue kanak. L'ensemble du dossier doit donc être la fois un écrit réflexif et argumentatif visant à faire la preuve que le candidat a acquis les compétences professionnelles qui permettent d'envisager d'accéder à la certification. Les compétences évaluées sont les suivantes :

- La capacité de synthèse et d'analyse ;
- Les compétences rédactionnelles ;
- La précision du lexique (y compris le lexique didactique) ;
- La référence aux programmes scolaires du collège et du lycée ;
- La qualité de l'analyse réflexive (retour réflexif sur son parcours professionnel, sur ses pratiques de classe, sur les élèves, sur les différents contextes d'enseignement d'une langue kanak, sur la différenciation pédagogique...)
- Le soin accordé à la mise en page, la structuration du dossier, le choix des titres...

Les dossiers ont été évalués par 4 membres du jury pour le CAPES LK interne drehu et par 4 membres du jury pour le CAPES LK interne ajië.

Les membres du jury ont pris plaisir à lire ces dossiers relatant des expériences formatives variées (diplômes, stages de formation continue, remplacements, expériences dans d'autres contextes que celui de la Nouvelle-Calédonie, grande mobilité pour la plupart) et des profils d'enseignants sérieux, conscients de leur rôle, fonction ou « mission » en tant qu'enseignant de drehu ou enseignant de la langue ajië.

Dans le cadre du concours, il est demandé aux candidats de focaliser leur synthèse sur l'élaboration **d'une réflexion professionnelle personnelle.**

Les meilleurs dossiers sont ceux qui proposent :

- Une synthèse concise du parcours professionnel ;
- Une très bonne connaissance des programmes scolaires et du CECRL ;
- Une valorisation des formations suivies et leur apport à la construction de l'identité professionnelle ;
- Un parcours qui met en évidence la prise de responsabilité, la capacité à travailler en équipe, la capacité à mettre en œuvre des projets pluri ou interdisciplinaires ;
- Un parcours qui montre le souci et la capacité de prendre en compte la diversité des profils scolaires ou langagiers des élèves, de s'adapter aux contextes d'enseignement et de mettre en œuvre une pédagogie différenciée pour répondre aux besoins des élèves.

Les écueils à éviter que l'on retrouve dans quelques dossiers sont :

- Une vision simpliste du métier
- Des allusions ou références explicites à un IA-IPR ou à un formateur
- Des anecdotes trop personnelles
- Des listes sans travail de mise en cohérence chronologique ou thématique

Nous rappelons que le dossier doit être entièrement rédigé. Si des titres sont acceptés, c'est surtout la logique du propos qui doit être très explicite.

Le parcours professionnel

La difficulté de la rédaction de cette partie réside dans la sélection nécessaire des expériences d'enseignement. Il n'est pas nécessaire de tout raconter (notamment les expériences en tant qu'élève) ou de proposer un récit construit sur une logique strictement chronologique. L'objectif est de réussir à construire un écrit réflexif en mettant en lumière la logique de l'expérience et les compétences professionnelles développées.

Cette partie ne doit donc pas se réduire à une liste ou à une description d'expériences professionnelles sans mettre en évidence les compétences qu'elles ont permis de construire. Il est souhaitable que les candidats montrent en quoi leurs diplômes, formations, expériences ont contribué à faire évoluer leur posture d'enseignant et leurs gestes professionnels, leurs compétences linguistiques et leurs capacités de transposition didactique.

La présentation de la séquence

La présentation du dossier pédagogique est un élément important. Une présentation claire, des pages numérotées et des parties identifiées sont autant d'éléments qui en facilitent la lecture. Le jury est en droit d'attendre d'un enseignant une présentation soignée révélatrice d'un souhait légitime de clarté dans l'exposé des idées. Cette exigence envers lui-même est un prérequis indispensable à tout candidat au poste d'enseignant. Comment imaginer en effet un candidat qui pourrait ensuite exiger de ses élèves un investissement et des travaux de qualité s'il est lui-même dans l'incapacité de les fournir ?

L'objectif est d'exposer sa conception de l'enseignement à travers la présentation et l'analyse de démarches pédagogiques ou d'un objet pédagogique (souvent une séquence) et de faire part des réflexions personnelles que cette expérience professionnelle a suscitées.

Le jury attend donc du choix du projet pédagogique ou de la séquence que celui-ci mette en évidence la capacité du candidat à mener un projet d'apprentissage. Pour ce faire, il est nécessaire de détailler suffisamment la mise en œuvre pour en identifier la progression et les objectifs (visés/atteints).

La mise en cohérence du parcours professionnel avec la séquence présentée doit être la règle : lorsque la prise en compte des profils différenciés des élèves apparaît au cœur du parcours professionnel, il est surprenant de ne pas retrouver la différenciation pédagogique dans la séquence.

La majorité des candidats présente avec soin une séquence, et manifeste à cette occasion une bonne connaissance des programmes en vigueur et/ou une référence au cadre européen de référence pour les langues qui peut être un outil de repères et d'évaluation des compétences langagières et linguistiques des élèves.

Si les dossiers présentent une séquence ou un projet pédagogique, le retour réflexif sur la séquence ou le projet est souvent incomplet dans le sens où les candidats se contentent par exemple de conclure au bon déroulement des activités, ou au constat de la motivation ou participation des élèves ou bien de mentionner ce qu'ils feraient pour améliorer le dispositif. On attend des candidats qu'ils explicitent les mises en activités des élèves et les compétences (linguistiques, langagières, culturelles, notionnelles...) développées dans le cadre de ces activités.

Le jury apprécie le recours à un vocabulaire technique simple et précis pour décrire les objectifs et compétences en jeu.

Un mot sur les annexes

Il est rappelé que le candidat peut présenter un à deux exemples de documents ou travaux, réalisés dans le cadre de la situation décrite qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces annexes doivent comporter un nombre de pages raisonnables, qui ne sauraient excéder 10 pages. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

Les annexes ont pour fonction d'aider le jury à comprendre le déroulement de la séquence. Si elles ne sont pas obligatoires, ne pas en proposer peut représenter un obstacle pour la bonne compréhension de la mise en œuvre pédagogique.

Les annexes doivent être sélectionnées avec soin, numérotées, mises en valeur pour souligner la cohérence ou pertinence du projet. Des travaux d'élèves ou des exemples de copies peuvent illustrer le travail effectué. L'éthique implique d'anonymiser les copies, et par conséquent de ne proposer, en aucun cas des photographies d'élèves.

Si le jury a pu apprécier la diversité, l'originalité des documents iconographiques, visuels, productions artistiques... il a déploré dans le même temps – pour certains dossiers - une présentation lacunaire des annexes : des documents sans aucun titre ou légende permettant de « lire » les cartes, plans, dessins, photographies... Or, le choix de documents existants, ou la créativité de supports et documents doivent être accompagnés d'un souci pédagogique constant de faciliter la compréhension et le travail des élèves. Cette rigueur est une compétence professionnelle à construire dans toute discipline scolaire.

Rappel : « Lors de l'entretien, dix minutes pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. »

Épreuve orale d'admission

La contrainte du temps

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 minutes maximum, entretien : 30 minutes maximum)
- **Coefficient 2**

L'épreuve orale d'admission est spécifique au CAPES LK interne. Cette épreuve se compose de deux parties, chacune d'une durée de 30 minutes :

- La présentation d'un exposé du/de la candidat(e) à partir d'un dossier pédagogique comprenant des documents en langue kanak suivie
- D'un entretien de 30 minutes avec les membres du jury. Les questions du jury dans cette deuxième partie visent à faire expliciter, nuancer parfois, illustrer et approfondir les propos tenus. Dix minutes maximum peuvent être réservées à un échange sur le dossier RAEP.

Nous conseillons aux candidats de bien préparer cette épreuve orale en tenant compte de la contrainte de temps très précise et d'avoir en leur possession une montre ou un minuteur (le téléphone portable pouvant être interdit durant les épreuves de concours).

La langue de l'épreuve orale

L'ensemble de l'épreuve orale se déroulant en **langue kanak** (drehu et ajië pour cette session), les candidats doivent absolument s'entraîner en amont à diversifier leurs pratiques langagières en langue kanak, notamment à être capables de parler de leurs pratiques professionnelles dans la langue kanak.

C'est l'une des difficultés, il nous semble, à laquelle les candidats doivent se préparer. Ils peuvent – pour ce faire – consulter les outils et documents mis à leur disposition par l'ALK (Académie des langues kanak) et le SELCK (Service d'enseignement des langues et cultures kanak), les titres des axes ou les notions au programme des LK ont en effet été traduites en langue kanak.

Concernant la variation (diatopique en particulier), les membres du jury sont bienveillants dans la prise en compte des variétés lexicales ou phonétiques. La connaissance des deux usages du drehu (qene miny et qene drehu) est valorisée. Le jury déplore et sanctionne en revanche les interférences syntaxiques entre le ajië et le français ou le drehu et le français (calques syntaxiques). Une candidate a par exemple fait preuve d'une aisance dans la pratique de la langue kanak qu'elle enseigne, et a su faire la preuve d'une réflexion pédagogique inclusive des compétences plurilingues de ses élèves (prise en compte de la variation, approche comparative avec des langues de la même aire coutumière).

Rappel : Une ou deux questions peuvent porter sur des faits de langue ou de traductologie. Cette partie de l'échange d'ordre métalinguistique et didactique peut s'effectuer **en français**.

L'importance de la consigne

Un dossier unique pour l'épreuve orale dans chacune des langues au concours pour l'année 2022, c'est-à-dire un dossier pour l'épreuve orale de drehu et un dossier pour l'épreuve orale de ajië a été soumis aux candidats.

Chacun des dossiers (le dossier pour l'épreuve orale drehu et le dossier pour l'épreuve orale de ajië) comprenait une diversité de documents (textes, photographie, document vidéo, documents audio) et une consigne détaillée pour faciliter la compréhension des attentes du jury.

Le dossier en langue ajië de l'épreuve orale (session 2022)

Section Langues Kanak : ajië, le candidat au CAPES interne public a été interrogé sur le sujet :

- Vous dégagerez le sens et l'intérêt des documents qui composent ce dossier.
- À quel niveau de classe et à quelle.s notion.s du programme pensez-vous rapporter votre projet ou bien votre séquence ? Justifiez votre choix.
- Vous présenterez l'architecture d'un projet pédagogique ou d'une séquence à partir des documents proposés en explicitant vos objectifs.
- Vous indiquerez enfin quelles activités langagières vous mettriez en œuvre et que vous êtes susceptible d'évaluer.
- Entretien avec le jury.
- *L'ensemble de l'exposé et de l'entretien sont en langue ajië*

Le dossier comporte 5 documents :

Document 1 : Nô né nérhûû rö Waawiluu

Document 2 : Möfu i Bwêëyöuu Ĕñijiyi

Document 3 : Une photographie de la case (Roger Boulet)

Document 4 : Document audio Kaxirixö : Névâ-xéré

Document 5 : Document audio Kwéö : Ĕi yè-ve

Le dossier en langue drehu de l'épreuve orale (session 2022)

Section Langues Kanak : Drehu, les deux candidats au CAPES interne public ont été évalués sur le même sujet (présenté ici de façon non exhaustive) :

- Vous dégagerez le sens et l'intérêt des documents qui composent ce dossier.
- Vous présenterez l'architecture d'un projet pédagogique ou d'une séquence à partir de la totalité ou d'une partie des documents proposés en précisant vos objectifs.
- À quel niveau de classe et à quelle.s notion.s du programme pensez-vous rapporter votre projet ? Justifiez votre choix.

- Vous indiquerez enfin quelles activités langagières vous mettriez en œuvre et que vous êtes susceptible d'évaluer.
- Entretien avec le jury.

L'ensemble de l'exposé et de l'entretien sont en langue drehu

Document 1 : *Babu hna sija, ngöne la aqane goe enehiha*

Hna ciniyihane hnei Marie-Claude Tjibaou, « Avant-propos », in Colombo-Dougoud R. (sous la dir.) *Bambous kanak. Une passion de Margueritte Lobsigr-Dellenbach*, Genève, Infolio éditions, 2008, p. 8.

Document 2 : Hnamano me 'wetr kreation'

Article publié sur le site <http://www.poemart.nc/actualites/jean-georges-hnamano-et-le-wetr>

Document 3 : Une photographie de Marc Le Chélar

Document 4 : Lopez Itrema, entretien « Nous ne sommes pas là pour imiter », *L'art kanak aujourd'hui. Les artistes ont la parole, Mwà Véeé*, n°28, 2000.

Document 5 : Extrait vidéo du slam créé par l'artiste Resh dans le cadre du projet SMAL (2019)

L'analyse des documents

À la lecture du sujet, on identifie clairement les deux étapes de l'exposé devant le jury : l'analyse des documents et leur mise en relation d'une part, et d'autre part, une proposition détaillée d'une exploitation de ces documents en classe.

L'analyse doit rendre compte de tous les documents du dossier. Elle nécessite de prendre du recul et de faire preuve de distanciation critique. Il est en effet attendu des candidats des compétences de description, de contextualisation, d'analyse. L'effort de recul doit permettre aussi de diversifier les outils d'analyse des documents : il va de soi qu'une photographie appelle une description bien différente d'un texte littéraire ou d'un clip vidéo.

Dans le cas du dossier proposé pour la langue **drehu**, il était attendu des candidats qu'ils mettent en valeur les éléments de la culture artistique drehuphone et qu'ils proposent une réflexion sur la place de l'art kanak aujourd'hui entre références aux anciens et nécessité d'innovation.

Les bambous gravés figurent parmi les œuvres les plus originales de l'art kanak. Entièrement recouverts de motifs abstraits et figuratifs, ils illustraient les multiples aspects de la vie des Kanak, dont l'irruption de la colonisation française dès 1853. Bien que leur production ait été interrompue aux alentours de 1917, quelques artistes contemporains se sont réapproprié un support et des techniques traditionnelles pour transcrire des préoccupations et une réalité contemporaines.

De même, les danses traditionnelles kanak aux connotations guerrières, strictement réservées autrefois aux hommes, sont devenues le symbole de tout un art au quotidien et forment une grande variété de

postures et de rythmes. Ces expressions corporelles se sont transformées en moments de partage notamment dans les célébrations de rites sociaux. La troupe du Wetr (deux documents dans le dossier) qui connaît un rayonnement important depuis 30 ans a toujours su valoriser ce patrimoine artistique Kanak à travers des créations mêlant la culture « originelle » et celle ouverte sur le monde contemporain. La diversité des documents et des formes artistiques auxquels ils réfèrent exigeait donc des candidats une bonne connaissance de ces langages artistiques et de leurs fonctions sociales.

Les liens entre les différents documents sont à expliciter et à exploiter. L'étude de la richesse du dossier vise à construire une réflexion didactique : quels sont les échos de ces documents et à quelles notions renvoient-ils ? Qu'est-ce qu'il fait l'unité du dossier ?

Une problématisation autour de l'évolution de l'art kanak (bambous, danse...) est relativement convenue et peu pertinente. Le jury a ou aurait apprécié en revanche des questionnements autour du « passé dans le présent », ou de *L'Art comme parole*² ou encore les liens entre « Art et pouvoir » : *L'art peut-il être un contre-pouvoir ? L'art est-il une forme d'expression politique ? Peut-on concilier liberté de création et contraintes diverses ?* (cf. Conseil supérieur des programmes) de façon à pouvoir relier la première partie de l'épreuve à la deuxième : proposition d'une séquence ou d'un projet pédagogique autour des arts dans l'aire culturelle drehu.

L'exploitation pédagogique des documents

Concernant la deuxième partie de l'épreuve orale, il est nécessaire de définir le cadre dans lequel se situe la séquence envisagée : quelle partie des programmes est concernée, quels sont les objectifs d'apprentissage ? À ce titre, la référence aux programmes est attendue.

Le jury invite donc les candidats à se tenir informés des principes directeurs de l'enseignement des langues vivantes tant pour ce qui concerne les programmes linguistiques et culturels que pour ce qui est des niveaux de compétences attendus. Le travail par compétences est désormais une nécessité dans l'enseignement des langues vivantes.

Dans l'utilisation pédagogique en classe, les objectifs poursuivis et les évaluations doivent être présentés avec le plus de précisions possibles. Les objectifs doivent apparaître comme vraisemblables : ils ne doivent être ni trop nombreux ni trop ambitieux et doivent rester cohérents au regard du niveau concerné et ou des tâches envisagées.

L'emploi de la terminologie souvent inapproprié témoigne pour certains candidats d'une maîtrise fragile des concepts et des enjeux posés par une séquence d'apprentissage.

Le rôle et la place des tâches sont par ailleurs à mieux préciser. En effet, les membres du jury ont constaté des confusions entre la tâche finale et les objectifs fixés qui n'avaient parfois aucun lien avec les

² *Kanak, L'Art est une parole*, exposition au musée du quai Branly (Paris) du 15 octobre 2013 au 26 janvier 2014 et au Centre Culturel Tjibaou à Nouméa (mars à juin 2014).

documents exploités en classe. Il est important également de proposer plus d'une activité langagière par séance. Les consignes données aux élèves ainsi que les objectifs visés doivent donc être clairement exposés.

L'évaluation, quant à elle, dans ses variantes et ses fonctions (diagnostique, formative et sommative) demande à être beaucoup plus élaborée afin d'éviter les confusions entre « tâche finale » et « évaluation » entre « entraînement » et « évaluation formative ».

Une candidate a su élaborer un parcours d'apprentissage cohérent et bien étayé tant du point de vue de l'identification des objectifs pédagogiques visés, des activités langagières et artistiques proposées aux élèves que du point de vue de la forme d'évaluation qui s'apparentait ici à une valorisation à la fois académique et sociale. Cette même candidate a aussi envisagé des collaborations avec des journalistes et un documentaliste, manifestant sa bonne connaissance du milieu professionnel, et sa conscience que les langues kanak peuvent être placées et enseignées au carrefour de disciplines et de pratiques sociales et culturelles.

Les critères auxquels la commission s'est particulièrement attachée sont les suivants :

Exposé	Entretien
Analyse des documents	Précision des réponses
Déroulement des activités proposées	Capacité à prendre en compte les questions du jury, pour enrichir ou modifier le propos
Mise au travail des élèves	
Présence d'un objectif d'apprentissage	Connaissances, culture, ouverture d'esprit
Précision des savoirs	Sens de l'échange et de la nuance
Prise en compte des programmes en cours	Qualité de la langue kanak utilisée.
Présence d'une évaluation	Respect du temps
Qualité de la langue kanak utilisée	
Respect du temps	

Cette troisième session du concours interne de langues kanak a sélectionné deux candidates : l'une pour la langue drehu, la deuxième pour la langue ajië, poursuivant ainsi le processus de reconnaissance de l'enseignement des langues kanak, et à travers elles, le développement et la valorisation des compétences des élèves.

Sitographie

<https://eduscol.education.fr/> : portail national des professionnels de l'éducation

Indications bibliographiques

Drehu

Bibliographie (non publiée) rassemblée par I. Bril et C. Moyse-Faurie (LACITO-CNRS), mise à jour par C. Moyse-Faurie, Stéphanie Geneix-Rabault, Anne-Laure Dotte et Suzie Bearune en 2021.

Des bibliographies conséquentes figurent dans Lenormand (1999) et dans le n°5 de la revue *Mwà V'éé* de juin 1994 (bibliographie de l'aire Drehu, pp. 10-11).

Publications religieuses et écriture

L'écriture fixée par les premiers missionnaires de la London Missionary Society (aidés par le linguiste allemand F. M. Müller), légèrement modifiée par Léonard Drilë Sam, est l'écriture actuelle. Edition de la Bible (Creagh et Jones, 1890, Société biblique de Londres) et du Nouveau Testament (1873) ; de l'Evangile de Saint-Mathieu (MacFarlane, 1863). Les missionnaires catholiques ont mis au point un système de transcription légèrement différent, utilisé par le Père Rougeyron pour la première traduction du catéchisme (1969) ; de nouvelles traductions du catéchisme ont été publiées à Paris en 1932 et en Nouvelle-Calédonie en 1935. Les documents en drehu élaborés par les missionnaires sont pour la plupart listés dans la bibliographie du dictionnaire de M.-H. Lenormand (1999).

Sam L. D., *Aqane cinyihanyi qene drehu* : Propositions d'écriture de la langue *drehu*, Nouméa, ALK, 2009.

Documents et analyses linguistiques

COLOMB A., 1880. Notes grammaticales sur la langue de Lifou (Loyalties), d'après les manuscrits du Père François Palazzi, missionnaire mariste, *Revue de linguistique et de philologie comparée*, vol. XV, Paris, Maisonneuve, pp. 300-320 et 372-421.

HAOCAS W., 1976. *Itre xeni ka cia xan me itre xeni hna traane ngöne la hnapeti Drehu, Inventaire sommaire en langue Lifou des plantes comestibles indigènes et des plantes alimentaires introduites*, Paris, Publications orientales de France, 97 p.

LEGEARD L. (dir.), 2000, Lifou/Drehu – îles Loyauté (NC) in *101 mots pour comprendre, éditions de Lumière* : deux articles sur le drehu : "L'anglais dans la langue drehu" (D. Forest) et "Langue" (L. Sam). [contient également une bibliographie sélective ainsi que des "Chants de lépreux" en drehu.]

LEENHARDT M., 1946. *Langues et dialectes de l'Austro-Mélanésie*, Paris, Institut d'Ethnologie [drehu pp. 206-233].

LENORMAND M.-H., 1952. The phonemes of Lifu, Loyalty islands : the shaping of a pattern, *Word*, vol. 8 n°3, pp. 252-253.

—, 1953. Notice sur la graphie du Lifou et l'histoire des alphabets loyaltiens, *Études mélanésiennes* n°7, pp. 15-18.

—, La phonologie du mot en Lifou, îles Loyalty, *Journal de la Société des Océanistes* vol. 10, pp. 91-110.

—, 1976. Morphologie structurelle et fonctionnelle du système pronominal du Lifou, *Études mélanésiennes* n°26.

—, 1991. *Le Miny, langue des chefs de l'île de Lifou. Lexique Miny-Drehu-Français/Drehu-Miny-Français*, Nouméa, SEM/EDIPOP.

—, 1999. *Dictionnaire de la langue Lifou*, Nouméa, Le Rocher-à-la-Voile, 534 p.

LERCARI C., L. D. SAM, J. VERNAUDON et M. GOWE, 2001. *Langue de Lifou. Qene drehu. Méthode d'initiation*, Nouméa, CDP/Laboratoire Transcultures, Université de la Nouvelle-Calédonie, [2 tomes + cassettes].

MILIE I., 1994. Aspect in Drehu : A study of grammatical aspect and semantic verb categories. A thesis submitted as a partial requirement for the degree of Bachelor of Arts, Canberra, Australian National University, 81 p.

MOYSE-FAURIE C., 1979, Structure actancielle du drehu, *Relations Prédicat-Actant(s)*, Paris, Selaf, Lacito-Documents 3 (Eurasie), tome II, pp. 95-103.

- , 1983. *Le drehu, langue de Lifou (îles Loyauté)*, Paris, SELAF, Langues et cultures du Pacifique n°3, 212 p.
- , 1985. Incorporation morphologique et incorporation syntaxique en drehu, Paris, *Actances* n°1, pp. 123-133.
- , 1998, Relations actanciennes et aspects en drehu et en xârâcùù, *Actances* 9, pp. 135-145.
- 2003, Aire coutumière drehu (Nouvelle-Calédonie), in Bernard Cerquiglini (sous la dir. de), *Les langues de France*, PUF, pp. 427-431.
- RAY S. H., 1926. *A Comparative Study of the Melanesian Island Languages*, Cambridge, The University Press [drehu pp. 111-136].
- SAM L. D., 1995. *Dictionnaire drehu-français (suivi d'un lexique français-drehu)*, Nouméa, CTRDP, 238p.
- , 2004, La métaphore en drehu, langue mélanésienne de Lifou (Nouvelle-Calédonie), in *Correspondances océaniques*, L'image, 3, Nouméa, pp. 24-25.
- , 2007, *Marques aspecto-temporelles et modales et structures d'actance du drehu, langue de Lifou (Nouvelle-Calédonie)*, Thèse de doctorat, UNC-INALCO.
- , 2009a, *Propositions d'écriture du drehu*, Nouméa, ALK, 96 p.
- , 2009b, Écriture du drehu. Codification et normalisation, in IHAGE W. (dir.), *Le rôle, la place et la fonction des académies en contexte plurilingue*, Nouméa, ALK, pp. 89-99.
- , 2009c, *Dictionnaire drehu-français (Lifou, Nouvelle-Calédonie), suivi d'un lexique français-drehu*, Nouméa, CDP, 201 p.
- TRYON D.T., 1967a. *Dehu-English Dictionary*, Pacific Linguistics Series C, n°6, 137 p.
- , 1967b. *English-Dehu Dictionary*, Pacific Linguistics Series C, n°7, 162 p.
- , 1968. *Dehu Grammar*, Pacific Linguistics Series B, n°7, 111 p.
- UNE E. et R. UJICAS, 1984. *Langue drehu. Propositions d'écriture*, Nouméa, Bureau des Langues vernaculaires/CTRDP, 105 p.
- Littérature orale et chantée, ethnomusicologie
- Des récits sont dispersés dans divers ouvrages (J. Guiart, I. Weniko, M.-H. Lenormand, L. Mangematin, etc.).
- Lenormand a publié plusieurs articles d'anthropologie, de phonologie et d'ethnolinguistique, en particulier sur la flore et la faune de Lifou.
- BUREAU DES LANGUES VERNACULAIRES, 1984. *Gë mwââ wiâ cè taaci goo, A ton tour de raconter*, Nouméa, CTRDP, coll. Langues canaques n°7 [textes drehu pp. 43-54].
- Centre Hnëxujia de Hnadro (sous la coordination de Waminyia R.), 2017a, *Hnëxöina. Itre mataituis, ngöne la qene drehu. Alphabet en drehu*, Nouméa, PIL.
- , 2017b, *Neköi fitiku ne onatr. Le petit Gerygone de Onatr*, Nouméa, PIL, coll. Taipu ne Drehu (avec CD audio).
- , 2017c, *Lue tremaapin e enu. Une grand-mère et son petit-fils à Enu*, Nouméa, PIL, coll. Taipu ne Drehu (avec CD audio).
- , 2017d, *Acili joxu i angetre waco. Qui sera le roi des oiseaux?*, Nouméa, PIL, coll. Taipu ne Drehu (avec CD audio).
- COLLECTIF, 2005, *150 lao macatre ne la Evangelia ngöne la nöje Drehu (1842-1942)*, Nouméa, Eglise Evangélique en Nouvelle-Calédonie et aux îles Loyauté, Publication coordonnée par SAM L. S., CDP, 95 p.
- GENEIX-RABAULT S., 2000, *Les berceuses kanak des îles Loyauté (Nouvelle-Calédonie)*, Maîtrise d'ethnomusicologie, LE FLOCH' J. (dir.), UFR de musicologie de Poitiers, 470 pages.
- , 2002, Les chants et jeux chantés pour enfants en langue drehu. (Îles Loyauté – Nouvelle-Calédonie), DEA d'ethnomusicologie, Despringre A.-M. (dir.), Paris IV-La Sorbonne-LACITO-CNRS.
- , 2006a, Le répertoire pour enfants en drehu dans le répertoire moderne de kaneka, in *Mwà Vée* 53, 1er Trimestre 2007, Nouméa, ADCK, pp. 58-61.
- , 2006b, Nyima me elo thatraqai haa nekönatr ngöne la qene drehu : l'expression d'un répertoire en renouvellement permanent, in *Journal de la société des Océanistes* 122-123, Paris, Musée de l'Homme, pp. 187-198. URL : <http://jso.revues.org/index629.html>.
- , 2006c, La semaine d'anthropologie audiovisuelle en Océanie : parcours d'une doctorante en ethnomusicologie au cœur de cet événement, in *Journal de la société des Océanistes* 122-123, Paris, Musée de l'Homme, pp. 199-206. URL : <http://jso.revues.org/index629.html>.

- , 2006d, L'enfance et le commencement de la vie musicale à Lifou (Îles Loyauté - Nouvelle-Calédonie), in *Correspondances Océaniques*, Trimestre 1, Nouméa, Ed. Correspondances Antipodéennes, pp. 36-47.
- , 2008a, *Nyima me elo thatraqai haa nekönatr ngöne la gene drehu : Chants et jeux chantés pour enfants en langue drehu. Analyse de l'expression d'un répertoire en évolution constante. (Îles Loyauté – Nouvelle-Calédonie)*, Thèse de doctorat d'ethnomusicologie, Despringre A.-M. (dir.), Paris IV-La Sorbonne-LACITO-CNRS, 610 pages (1 DVD et 1 CD encartés).
- , 2008b, Chants et jeux chantés pour enfants en langue drehu. L'expression d'un répertoire en renouvellement permanent ?, in *Cahiers d'ethnomusicologie* 21/2008, Genève, Infolio éditeur/Ateliers d'ethnomusicologie, pp. 344-345.
- , 2008c, Les berceuses en langues kanak, in *Les petits papiers : Histoire de la musique calédonienne de 1840 à nos jours*, Nouméa, Musée de la Ville de Nouméa, pp. 2-13.
- , 2009a, La littérature orale chantée pour enfants en langue drehu (Îles Loyauté - Nouvelle-Calédonie) : entre spécificités locales et récurrences universelles, in *Loxias 25 Littératures du Pacifique*. URL : <http://revel.unice.fr/loxias:document.html?id=2865>
- , 2009b, Quelques perspectives contemporaines pour le—, répertoire infantin en langue kanak, in Ihage W. (dir.), *Le rôle, la place et la fonction des académies en contexte plurilingue*, Nouméa, ALK, 61-73.
- , 2009c, Nyima me elo thatraqai haa nekönatr ngöne la gene drehu : chants et jeux chantés pour enfants en langue drehu. Quel devenir pédagogique pour ces expressions musico-culturelles de tradition orale ?, in Fillol V. et Vernaudon J. (dir.), *Vers une école plurilingue en Océanie francophone*, Paris, L'Harmattan, pp. 207-222.
- , 2010, La chanson de tradition orale pour enfants en langue drehu : un principe musico-culturel actif, in De Potter C., *L'art, un principe actif ?*, Bruxelles, scene-contemporaines.be
- , 2010, Les dimensions affectives des chants et jeux chantés que les adultes adressent aux enfants en langue drehu, in *Cahiers d'ethnomusicologie* 23/2010, Genève, Infolio éditeur/Ateliers d'ethnomusicologie, 18 p.
- , 2014, « Le précieux témoignage d'Emma Hadfield sur les langues kanak et la littérature orale des îles Loyauté », in Héritage d'une mission. James et Emma Hadfield, îles Loyauté, 1878-1920, Nouméa, Musée de la Nouvelle-Calédonie, 129-136.
- GRAIN DE SABLE (éd.), 1997, *On fait le peuple d'ici. Kola xupe la nöje ne la hnedrai celë, Recueil de poésie des jeunes du pays Drehu (Lifou)*, Nouméa.
- KACOCO, S., 1994. *Ifejicatre, Recueil 3 (traditions orales bilingues drehu-français)*, Nouméa, coll. Langues canaques n°15, ctrdp et cprdp Iles.
- LAVIGNE G., 2009, Enseigner les mathématiques en langues kanak et océaniques. Exemples de supports didactiques, in Fillol V. et Vernaufon J. (dir.), *Vers une école plurilingue dans les collectivités françaises d'Océanie et de Guyane*, Paris, L'Harmattan [contient un conte en drehu: *Maya me Jess* pp. 157-173.]
- RIVIERRE J.-C., F. OZANNE-RIVIERRE et C. MOYSE-FAURIE, 1980. *Mythes et contes de la Grande Terre et des îles Loyauté (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, SELAF, Lacito-Documents.
- SAM L. D., 1999. *Contes et légendes océaniques (textes bilingues drehu-français)*, Nouméa, cdp, 89p.
- SAM L.D., BOI F., 2006, *La leçon du bénitier – Tha tro kö a pitru*. Album de jeunesse bilingue drehu-français, Nouméa, ADCK.
- SAM L. D. et C. LERCARI, 1984. *Ifejicatre, Recueil 1 (textes bilingues drehu-français)*, Nouméa, CTRDP, coll. Langues canaques n°3.
- SAM L. D. & LAGABRIELLE L., 2007, *Peledrë. Eni me nöjeng*, Nouméa, Grain de sable-DEPIL.
- UNE E. et WAHETRA, 1987. *Ifejicatre, Contes et légendes de Lifou*, Recueil 2, Nouméa, CTRDP, coll. Langues Canaques n°12.
- WELEPANE W., 2013, *Tokanod. Cette inconnue. Recueil de textes en nengone et en drehu*, Nouméa, ALK, Coll. Témoignages.

Recueil de productions d'étudiants en langue drehu :

- COLLECTIF, 2006, *Hna sija tupath, Hnei itre sitrudren cememine la keme ini angatr ngöne la Universite*, Collection Mwâ Dö Tèpe, n° 1, Nouméa, CCT, 181 p.

Ajië

Publications littéraires ou religieuses – tradition d'écriture

Bien peu de travaux des missionnaires catholiques (un catéchisme publié en 1905 et des cantiques), face à l'important corpus en ajië produit par les protestants et particulièrement par le missionnaire-ethnologue M. Leenhardt.

Evangiles - La première publication des protestants est un "Evangile selon Saint-Mathieu" dû surtout au pasteur indigène Mathaia (Joane, selon Leenhardt, 1946), édité par la Société des Missions Evangéliques en 1903 et suivi en 1910 de l'Evangile selon Saint-Jean. En 1922 paraît à Paris Le Nouveau Testament traduit par M. Leenhardt, avec le concours de J. Nigote, B. Eurijisi et T. Monéo.

Cantiques - Un recueil de cantiques est publié en 1916 par la Société des Missions Evangéliques de Paris. Une version augmentée de ce recueil paraît à Paris en 1929. Un livre de cantiques (Pèci rhe mèrè a'xè a'jië) a été publié à date récente par la Mission protestante de Nouvelle-Calédonie ainsi qu'un "recueil de chants tapéras" de 314 pages en 1989.

Prières - Quelques prières en ajië figurent dans le "Livre de prières du Tirailleur du Pacifique", Nouméa, 1916.

Histoire sainte - En 1930 paraît à Maré une "Histoire du Peuple d'Israël" due au Rév. E. Vincent, rééditée (revue ?) en 1952 par la Mission Protestante de Nouvelle-Calédonie.

Un manuscrit de la traduction des Psaumes dû à M. Leenhardt aurait été déposé à la Société des Missions (cf. Leenhardt, 1946) ; le livre de Psaumes paru à Wellington en 1968 en est vraisemblablement issu. Enfin M. Leenhardt est le fondateur du périodique de la Mission protestante *Virherhi* qui paraît à Houailou de 1916 à 1931. Ce périodique contient des textes en ajië mais aussi des textes en diverses langues de l'archipel.

Textes littéraires : quatre poésies en ajië dans *Aux vents des îles* (Walepane 1993).

L'écriture fixée d'abord par le pasteur Mathaia (La Fontinelle, 1976) a été modifiée ensuite par Maurice Leenhardt et codifiée dans le petit abécédaire *Vana peci* (24 p.) édité en 1919 par la Société des Missions. Elle est notoirement complexe, peu satisfaisante mais elle a été utilisée par les cadres de l'Eglise protestante et semble avoir été en usage, avec beaucoup d'approximations, dans la communauté de langue ajië. Plus récemment une écriture tenant compte des distinctions phonologiques de l'ajië a été proposée par J. de La Fontinelle dans l'ouvrage collectif *Les langues mélanésiennes de Nouvelle-Calédonie* (Haudricourt et al., 1979). Voir aussi :

ARAMIOU S. et J. EURITEIN, 1986, *kè yu mèrè a'jië : Langue A'jië - Propositions d'écriture*, Nouméa, Fédération de l'Enseignement libre protestant (FELP) (Coll. Bwêwêyé, n°1), 75 p.

LERCARI C., 1983, *Contribution à l'élaboration et au choix d'un système de représentation alphabétique d'une langue mélanésienne : la langue de Houailou*, Paris, INALCO (Paris III), 2 vol., 164 + 308 p.

Analyses linguistiques et documents

ARAMIOU S. et J. EURITEIN, 1995, Ajië (New Caledonia), Wordlist, in D.T. Tryon ed., *Comparative Austronesian Dictionary (in four parts)*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.

ARAMIOU, S., EURITEIN J. et KAVIVIORO G. 2001, *Dictionnaire A'jië-français*, Fédération de l'Enseignement libre protestant (FELP) (Coll. Bwêwêyé, 1), 489 p. [important dictionnaire de plus de 7000 termes].

LEENHARDT, M., 1935, *Vocabulaire et grammaire de la langue houailou*, Paris, Institut d'Ethnologie (Travaux et Mémoires, X), 414 p.

LA FONTINELLE, (de), J., 1976, *La langue de Houailou (Nouvelle-Calédonie). Description phonologique et description syntaxique*, Paris, SELAF (Tradition Orale, 17), 383 p.

LA FONTINELLE-KASARHEROU (de), J., 1961, Prosodèmes de la langue mélanésienne de Houailou, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 56/1, pp. 181-201. [contient aussi un conte en ajië].

LICHTENBERK F., 1978, A sketch of Houailou Grammar, *Working Papers in Linguistics* 10/1, Honolulu (University of Hawaii), pp. 73-116.

LERCARI C., *Dictionnaire ajië-français à l'usage des étudiants. Langue de la région de Houailou (Nouvelle-Calédonie)*, 2002, Nouméa, CDP Nouvelle-Calédonie et Laboratoire Transcultures de l'Université de Nouvelle-Calédonie.

—, *Manuel d'A'jië* ((ronéoté)

RAY S.H., 1897, Vocabulaire Wailu, *Revue de linguistique et de philologie comparée*, tome XXX, pp. 142-146.

Littérature orale et documents divers

ARAMIOU S. et J. EURITEIN, 1987, *Vi rhenô xè névâ rô A'jië - Légendes de la région A'jië*, Nouméa, Fédération de l'enseignement libre protestant (FELP) (Bwêwêyê, 2), 138 p.

—, 1990, *Go vârà mêrê a'jië* (version vernaculaire), Nouméa, Fédération de l'enseignement libre protestant (FELP) (Bwêwêyê, 5), 178 p.

CTRDP (éd.), 1984, *Gë mwââ wiâ cé taaci goo - A ton tour de raconter*, Nouméa, CTRDP - Bureau des langues vernaculaires (Langues Canaques, 7), 92 p. [textes en langues paicî, ajië, drehu, nengone, iaai].

EURIJSI, B., 24 cahiers en partie traduits et publiés par M. Leenhardt et par J. Guiart.

GUILLAUMIN A., 1941, Contribution à la flore de la Nouvelle-Calédonie. 73 et 74. Plantes récoltées par M. et Mme Leenhardt en 1938-39, *Bulletin du Museum* 13/2, Paris, pp. 126-129.

KAVIVIORI S., 2008, *Gö vârà mêrê a'jië. Je lis en ajië*, Associations *mêrê a' xê-ré* & Graphynord, édition de la province nord.

LA FONTINELLE-KASARHEROU (de), J., 1964, Le tissage des nattes à Wailou (Nouvelle-Calédonie) - Technique et vocabulaire, *Te Reo* 7, Auckland, pp. 44-50.

LA FONTINELLE, (de), J., 1971. Parenté et comportement à Houailou, *Journal de la Société des Océanistes*, tome XXVII, n°32, pp. 265-284.

LEENHARDT M., 1932, *Documents néo-calédoniens*, Paris, Institut d'Ethnologie (Travaux et Mémoires, IX), 514 p.

PONGA R., LAGABRIELLE L., 2004, *Mèyênô*, conte bilingue français-ajië, Nouméa, ADCK-Grain de sable.

WELEPANE W., 2000, *Mëu*, in *Langues kanak et Accord de Nouméa*, actes du colloque organisé par l'ADCK dans le cadre de la Semaine de la Langue française et de la Francophonie, Nouméa, ADCK, p. 12.

On trouve aussi des textes ajië dans diverses publications de J. Guiart (cités par J. Ogier, mémoire de DEA : "Le vivaa", p. 87) :

GUIART, J., 1972, Généalogies équivoques à Houailou (Nouvelle-Calédonie), in Bernot Lucien et J. M. C. Thomas (éds), en hommage à A.-G. Haudricourt, *Langues et Techniques. Nature et Société*, Paris, Klincksieck, 2 vol., 400 + 416 p.

—, 1994, Fonction du mythe et réalité empirique en Océanie, in Vielle C., Swiggers P. et Jucquois G. éds, *Comparatisme, mythologies, langages : En hommage à C. Lévi-Strauss*, Louvain-La-Neuve, Peeters, Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 73, pp. 73-142 [un discours et une "prière"].

—, 1998a, *La terre qui s'enfuit : Les pays canaques anciens, de La Foa à Moindou, Bourail et Kouaoua*. Nouméa, Le Rocher-à-la-Voile pp. 117-133 [un "vivaa"].

—, 1998b, *Bwesou Eurijisi : Le premier écrivain canaque*, Nouméa, Le Rocher-à-la-Voile pp. 94-119 [quatre "vivaa"].

[Voir aussi une liste de textes manuscrits disponibles, à la fin de l'ouvrage de J. Guiart (1998)]

TIEMWAOU C., POUROUA I., 2005, *Tâdo et crabe*, édition de la province nord.